

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 15

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

élevés dans la pépinière, quand il aura greffé son cerisier et que le greffon a repris, vous aurez là un fervent adepte du verger. Jeune homme, il y trouvera une occupation agréable, utile et de la plus haute importance pour son avenir. Quand sur les 20 ou 30 garçons d'une levée, vous en aurez dressé 10, vous aurez transformé un petit coin de pays en un délicieux parterre. Ce travail a sa place marquée dans nos programmes et doit l'y conserver. C'est un moyen d'éducation de premier ordre. Ces exercices facilitent la transition entre la vie au grand air et le régime scolaire avec sa discipline plus serrée. Pour réussir dans la carrière, c'est le travail suivi. L'école normale ne peut pas tout. Elle invite au travail, montre la voie, c'est aux jeunes maîtres à faire le reste, à se persuader qu'ils ont beaucoup à travailler pour compléter leur instruction, pour perfectionner leur savoir intellectuel. Les cours supérieurs doivent orienter nettement les élèves vers les nécessités de la vie pratique qui les attend à la campagne.



ÉCHOS DE LA PRESSE

La discussion de la loi sur l'organisation de l'enseignement agricole a soulevé la double question de l'installation de l'École d'agriculture à Hauterive et du transfert de l'École normale à Fribourg. Où loger l'École normale ? telle est la grosse difficulté. Puisque les communes trouvent les moyens de construire des maisons d'école belles et même somptueuses, l'État ne saurait se dispenser de procurer à l'établissement qui forme les instituteurs, des logements et des installations vraiment modèles. Dans ce but, une construction paraît s'imposer ; mais bâtir, à l'heure actuelle, est trop dispendieux. La solution des deux problèmes n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine. En outre, l'École d'agriculture serait-elle bien à sa place dans une antique abbaye, au fond et à l'extrémité du domaine qu'elle aurait à cultiver ? On n'a pas manqué de rappeler que l'École fribourgeoise d'agriculture était née à Hauterive, il y a quelque 70 ans, mais il importe de remarquer aussi qu'elle n'y a pas pris racine, parce qu'elle ne se sentait pas dans son milieu naturel. Pourquoi tenter de la ramener au pied des rochers ? Une fois hors du nid, les jeunes oiseaux n'y rentrent plus.

Le 4 février, la Conférence des inspecteurs et des inspectrices scolaires s'est réunie à Hauterive, sous la présidence de M. L. Bonfils, inspecteur. Au nombre des questions traitées figurait à nouveau celle qu'il est convenu d'appeler, assez malencontreusement, du *Livre unique*. C'est, au fond, la question de l'enseignement méthodique de la langue maternelle à l'école primaire. La controverse engagée depuis si longtemps sur ce sujet devrait bientôt prendre fin. Nos manuels de lecture contiennent des matières très disparates et paraissent trop encyclopédiques. Ils favorisent l'érudition au détriment de la culture de l'esprit. On y parle des droits constitutionnels, de l'organisation militaire, du système nerveux, des étoiles fixes, du microscope, de la boussole, du coton, de l'imprimerie, des engrais, d'une foule de notions, excellentes sans doute, mais qui empiètent sur le programme des écoles secondaires, notions que les jeunes élèves acquièrent péniblement, au préjudice de la formation du style et de la culture des facultés. Le laboureur prépare son champ avant de semer son grain ; il faut de même façonner les jeunes intelligences avant de les remplir. Nos livres de lecture devraient constituer un cours régulier d'enseignement de la langue française, où toutes les matières, subordonnées à la langue, seraient présentées sous une forme littéraire, bien à la portée

des élèves. Il conviendrait d'alléger le manuel du degré supérieur de toutes les matières se rapportant à l'histoire, la géographie et l'instruction civique, parce que ces branches doivent s'enseigner pour elles-mêmes et non en fonction de la langue maternelle.

Extrait du rapport sur l'*Ecole normale*.

* * *

Ceux qui nous ont reproché, l'hiver dernier, de ne viser qu'au nombre, supposé qu'ils soient eux-mêmes inaccessibles à de pareilles considérations, feraient bien de parcourir la liste des recrues que nous fournissons, chaque année, à l'état ecclésiastique ou religieux, aux diverses facultés de l'Université, à l'Ecole polytechnique et, en général, aux carrières libérales. Ils trouveront aussi une réponse dans le Livre d'or du Collège que nous préparons pour la prochaine exposition de Fribourg. Qui est-ce qui, plus que nous, vise à la qualité des études ? Nous les avons renforcées dans toutes les sections, les faisant converger avant tout vers la formation générale et le développement des facultés, sans craindre d'en accroître la durée et en dépit des considérations utilitaires. A l'Ecole commerciale, nous ajoutons toute une sixième année, avec une subdivision qui tient compte de l'importance des langues et de la tendance scientifique. De cinq ans qu'elle avait d'abord, l'ancienne section technique, devenue la section latin-sciences, est portée à huit ans. Les cours communs, qui manquaient d'homogénéité tout en nuisant à la discipline, ont presque tous disparu, et l'on sait que nous ne reculons pas devant les dédoublements, quand l'affluence des élèves les réclame.

Veut-on bien juger du Collège, il faut le prendre là où, vu son passé et ses traditions, vu son organisation définitivement arrêtée et la durée de son action sur les élèves, il a pu produire tous ses résultats. Telles sont, en général, les classes supérieures, et tout particulièrement celles du Gymnase et du Lycée. Jamais encore, depuis la restauration de 1857, la classe de Philosophie n'avait compté jusqu'à 50 élèves, et il est intéressant de constater que les 45 de la Rhétorique française, dont 15 de la section Latin-Sciences, affrontent presque tous les épreuves du baccalauréat. Et le public peut être sûr que, dans ces classes nombreuses, ni la littérature, ni la philosophie, ni les mathématiques, ni les sciences expérimentales ne sont négligées. Il y a là, tout à la fois, et le nombre et la qualité.

Notre Ecole commerciale, de même que les établissements similaires du reste de la Suisse et de l'étranger, est d'origine récente, et elle en est encore, sinon à ses débuts, du moins dans sa période d'organisation. Mais on se trompe, à Fribourg, lorsqu'on considère comme représentant l'Ecole, des élèves qui y ont à peine passé, qui en sont sortis dès la seconde, ou même dès la première année. Les deux classes inférieures, qui complètent l'école primaire, ne sont encore qu'une simple préparation, indispensable il est vrai, aux études commerciales proprement dites. Elles ont néanmoins leur importance, non seulement pour les élèves de langue allemande ou italienne qui viennent chez nous apprendre le français, mais encore pour de nombreux élèves de la ville ayant besoin d'une initiation spéciale. Aussi les avons-nous améliorées en y introduisant, comme professeur d'instruction religieuse et de français, un ecclésiastique de Fribourg qui s'occupe spécialement des externes, les suit de près et remplace quelque peu, auprès d'eux, le professeur de classe. Mais l'instruction, la véritable instruction, celle qui répond aux exigences de la vie, ne s'acquiert pas en si peu de temps. Aux deux classes inférieures, pour avoir quelque chose de complet, il faut ajouter au moins, si l'on ne veut pas aller jusqu'au bout, la III^me et la IV^me qui forment la section spéciale à programme réduit. Mieux vaudrait, sans doute, pousser les études jusqu'à la sixième année et prendre le bacca-

lauréat ; car on serait ainsi préparé à toutes les formes supérieures du commerce, et l'on pourrait, en outre, passer régulièrement à l'Université. Mais cette perspective ne s'offre qu'aux sujets sérieux et bien doués, qui ne sont pas trop pressés d'entrer dans la pratique.

Extrait de l'aperçu rétrospectif sur la marche du Collège.

* * *

En soi, l'ambition des parents qui rêvent pour leurs enfants des études plus hautes que celles qu'ils ont faites eux-mêmes témoigne de leur réel amour paternel ou maternel ; on veut procurer à ses enfants mieux que ce qu'on a eu soi-même ; il y a une tendance, dans toutes les classes sociales, à s'élever ; cette tendance est naturelle et bonne dans son principe ; il ne faut pas qu'on la fasse dévier en cherchant à la satisfaire sans discernement. Le choix d'une carrière est une chose difficile et délicate ; on ne doit pas y aller à l'aveuglette, mais envisager prudemment tous les facteurs entrant en jeu dans cette détermination. En cette matière, les parents ont tort de ne pas guider davantage leurs enfants. Nous disons guider, car ils ne peuvent imposer un état de vie et engager un avenir qui ne leur appartient pas. Mais ils doivent, par leur sagesse et leur expérience, avoir assez mérité la confiance de ceux qu'ils ont élevés pour que leurs suggestions soient écoutées et non pas celles du caprice et du hasard, comme cela ne se voit que trop souvent. On peut présumer, d'ailleurs, que les parents eux-mêmes se tromperaient parfois, parce qu'ils se font illusion sur les aptitudes et les capacités de ceux qui leur tiennent de si près. Les meilleurs juges sont les maîtres qui voient une certaine catégorie d'élèves tous les jours et qui, de plus, peuvent les comparer, en tout désintéressement. On ne consulte guère les membres du corps enseignant ; c'est une faute ; les pères et les mères de famille qui l'ont fait n'ont pas eu à s'en repentir.

Compte rendu de l'école secondaire des jeunes filles de Fribourg.

BIBLIOGRAPHIE

Précis de calcul géométrique, par R. Leveugle, avec une préface de M. H. Fehr, Paris. Gauthier-Villars et C^{ie}, éditeurs.

L'auteur nous donne, dans ces 400 pages, une méthode d'algèbre générale qui permet de faire entrer directement dans le calcul les éléments géométriques des figures, il se sert pour cela de la géométrie vectorielle dont les notations sont supérieures aux procédés de la géométrie analytique. « Les transformations du calcul vectoriel ont une signification géométrique intuitive qui permet d'interpréter constamment les opérations et leurs résultats », dit M. Fehr dans la préface. Cet ouvrage n'est pas seulement théorique, il contient aussi plusieurs chapitres d'applications pratiques à la géométrie, à la mécanique, à la théorie électromagnétique de la lumière. Remarquons encore que l'auteur l'a écrit pendant les longues heures de sa captivité en Allemagne.

J. A.